



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA
CONSOMMATION HUMAINE



Délégation Territoriale
de l'Aube
Service Santé-Environnement

Troyes le 30 septembre 2026

COPE D'AIX- VILLEMAUR- PALIS

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE AIX-VILLEMAUR-PALIS
Mairie
10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du contrôle sanitaire prévu par arrêté préfectoral

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00116235		
Unité de gestion		0073	COPE D'AIX- VILLEMAUR- PALIS	
Installation	UDI	000176	AIX EN OTHE RESEAU LES BORDES RESEAL	Prélevé le : mercredi 23 septembre 2026 à 08h
Point de surveillance	P	0000000405	AIX EN OTHE RESEAU LES BORDES	par : GILDAS CHATEIGNER
Localisation exacte			COMMUNAUTE DE COMMUNES. AVENUE TRICOCHÉ MAILLARD. EVIER TOILETTES	Type visite : AU
Commune			AIX-VILLEMAUR-PALIS	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00116235)

Compte tenu du paramètre contrôlé, cette eau est conforme à la limite de qualité des eaux destinées à la consommation humaine, définie par l'arrêté du 11 janvier 2007. Il est à noter que la teneur en nitrates est égale à la limite de qualité fixée à 50 mg/l. Il convient de maintenir une surveillance particulière de ce paramètre.

Pour la Directrice de la Délégation Départementale de l'Aube,
L'ingénieure du génie sanitaire,

Laure GRAN-AYMERICH

Analyse effectuée par : LABORATOIRE EUROFINS IPL EST - rue Lucien Cuenot - BP 51005 - 54421 MAXEVILLE cedex 5401

Analyse laboratoire

Type de l'analyse : NO3 Code SISE de l'analyse : 00116333 Référence laboratoire : 26M084045-001

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Nitrates (en NO3)	50	mg/L		50.00		